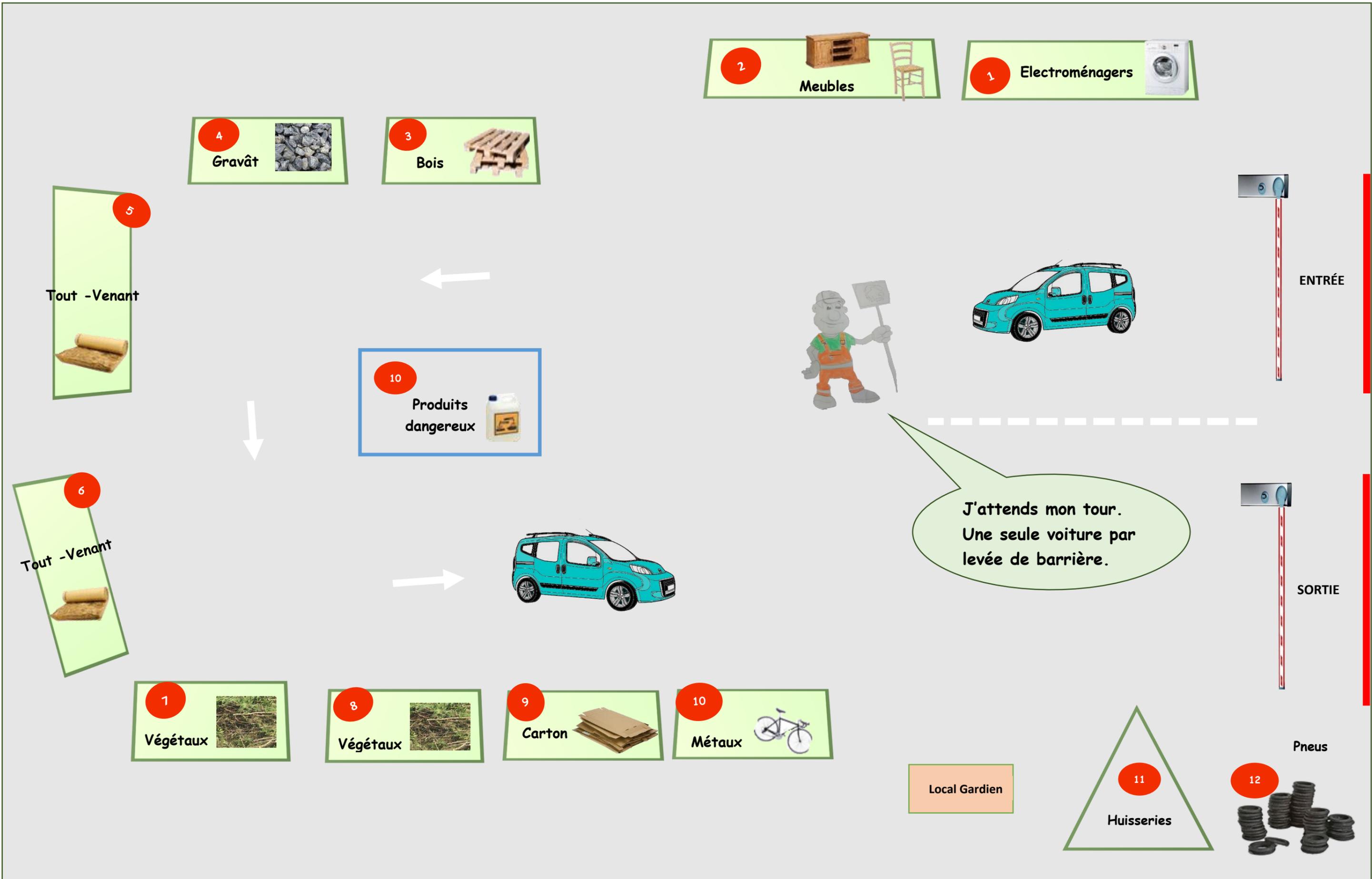


Déchèterie de Vaudoncourt



Les règles à respecter à la déchèterie :

1

Je déposer mes petits appareils électroménagers (aspirateur, téléviseur etc.) dans les box et mes gros appareils électroménagers au sol (lave-linge, réfrigérateur etc.)

2

Je dépose mes meubles (salon de jardins, chaises, matelas etc.)

3

Je dépose mes palettes et je ne mets pas de meubles car il y a une benne pour le mobilier.

4

Je casse en morceaux la baignoire et le WC en céramique avant l'apport en déchèterie. Je ne mets pas de plâtre.

5

6

Je ne mets pas d'appareils électriques Je découpe mes déchets incinérables qui dépassent 1m d'envergure (moquette, cabine de douche, pare choc, lino etc.)

7

8

Je ne mets pas de terre et de cailloux. L'huile végétale est acceptée.

9

J'aplatis mes cartons et je retire tout contenu.

10

Je ne mets pas d'appareils électriques. Je peux déposer le vélo, les poêles, les tondeuses thermiques etc.

11

Je dépose mes fenêtres et mes portes

12

Je ne dépose pas de pneus agricoles, avec jantes, ou coupés.